

218C0740
FR0004191674-DIV08

18 avril 2018

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

DIRECT ENERGIE

(Euronext Paris)

La société Total a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée qu'elle envisage de déposer visant les actions de la société DIRECT ENERGIE¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres DIRECT ENERGIE sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqués diffusés par les sociétés Total et DIRECT ENERGIE le 18 avril 2018.